

Le français en capilotade de René Pommier
(article repris dans *Sanglades*, Eurédit, 2006, pp. 109-122)

«Je peux beaucoup pardonner aux Français : leur imprévoyance historique, leur manie égalitaire, leur suffisance ombrageuse, Barthes [...] Il est néanmoins un crime pour lequel on ne saurait montrer la moindre indulgence, et dont la gratuité aggrave le cas. Je veux parler évidemment du sabotage de leur langue¹». Ainsi s'exprime au début d'un livre de réflexions qu'il a publié au moment de prendre sa retraite, R.-J. Berg, un universitaire américain amoureux de sa «langue maternelle d'adoption», le français. Comment hélas ! ne pas lui donner entièrement raison ? Comment ne pas enrager, en effet, lorsque l'on observe tous les jours en écoutant la radio, en regardant la télévision² ou en lisant les journaux de quelle façon notre langue est régulièrement massacrée. Mais ce sont sans doute les journaux télévisés, parce qu'ils donnent la parole à des gens très nombreux et très divers, qui permettent le mieux de mesurer toute l'ampleur du mal. On ne peut pas les écouter plus de deux ou trois minutes sans entendre un mot employé de façon tout à fait impropre ou plus souvent encore une phrase construite n'importe comment. Ce mauvais français n'est hélas ! pas seulement le fait des citoyens ordinaires qu'on interroge dans la rue : il est tout autant et peut-être même davantage le fait des journalistes eux-mêmes ainsi que des hommes politiques, des leaders syndicaux et des diverses personnalités du monde du spectacle ou des affaires, voire du monde ecclésiastique, c'est-à-dire d'individus qui devraient avoir un certain niveau culturel et maîtriser correctement leur langue maternelle. N'étant ni grammairien ni linguiste, je n'essaierai pas de me livrer à une analyse méthodique et générale du mal. Je voudrais seulement faire quelques remarques rapides sur certaines fautes qui m'exaspèrent particulièrement et commenter quelques-unes des perles que j'ai notées depuis quelques années.

Une faute m'exaspère plus que toute autre parce que je l'entends deux fois par jour depuis vingt ou trente ans au début et à la fin du journal télévisé au moment du bulletin météorologique. Après nous avoir donné les prévisions concernant le temps, les divers présentateurs en viennent à celles concernant la température en disant invariablement : «côté températures», alors qu'ils devraient dire «du côté des températures». Cela dit je ne préconise pas pour autant de dire : «du côté des températures». Outre que la formule est lourde, elle me paraît assez impropre. Il vaudrait mieux dire «en ce qui concerne les températures», «pour ce qui est des températures» ou «au sujet des températures». Mais, il est vrai, ces formules sont, elles aussi, un peu lourdes. La meilleure solution, la plus élégante et la plus concise (aussi concise que «côté températures»), serait de dire «quant aux températures». Or je ne l'ai entendue en tout et pour tout qu'une seule fois. Je n'ai malheureusement pas relevé le nom du journaliste qui l'avait employée, mais il devait s'agir sans doute d'un présentateur occasionnel. Ce qui me scandalise le plus, c'est qu'il ne se soit apparemment jamais trouvé pendant tant d'années aucun haut responsable, aucun ministre de l'Éducation nationale, aucun ministre de la Culture, aucun directeur de chaîne, aucun directeur des programmes pour relever une incorrection aussi flagrante et demander qu'on y remédiât sans tarder.

Malheureusement les responsables politiques sont souvent les premiers à propager les fautes de français. C'est le cas notamment pour une faute relativement récente, mais qui s'est répandue avec une extrême rapidité, je veux parler de l'emploi comme adjectif du mot «citoyen» qui est un substantif et ne saurait être employé que comme tel. L'emploi de «citoyen,» comme adjectif est d'autant plus ridicule que l'adjectif «civique» et le substantif «civisme» dont on semble avoir oublié l'existence, peuvent répondre à tous les besoins. Pourquoi parler d' «esprit citoyen» quand on peut parler d' «esprit civique» ou simplement de «civisme» ? Pourquoi parler de «comportement citoyen» ou d' «attitude citoyenne» quand le seul mot «civisme» dit la même chose ? Là encore je m'étonne de la passivité du ministre de l'Éducation nationale et de celui de la Culture. Ils auraient dû rédiger une note commune pour rappeler le bon usage à leurs collègues ministres et notamment au premier

¹ R.-J. Berg, *D'en haut* (éditions Triptyque, Montréal, 2002).

² «Quand on n'a pas d'idées pour écrire un billet dans la rubrique «Le bon français» du *Figaro*, il suffit de tourner le bouton de la télé. C'est bien le diable si, au bout de cinq minutes, la publicité ou les présentateurs ne vous apportent pas sur un plateau la perle dont nous avons besoin» nous confie M. Jean Dutourd. Et il ajoute : «En ce qui concerne la langue française», la télévision est «à présent quelque chose comme le musée des horreurs» (*À la recherche du français perdu*, Plon, 1999. p. 39).

d'entre eux dont le français laisse parfois à désirer, comme en a témoigné récemment la déclaration dans laquelle il prônait une «positive attitude».

Cette déclaration a été commentée à satiété à la radio et à la télévision. Or, à ma connaissance, personne ne s'est étonné que le premier ministre ait jugé bon d'employer une expression qui relève du petit nègre. Notre premier ministre devrait savoir que, si, en anglais, l'adjectif se place avant le nom, en français, l'adjectif se place généralement après le nom, sauf dans un certain nombre de cas, assez nombreux mais précis : ainsi un adjectif monosyllabique épithète d'un nom polysyllabique se place avant celui-ci (On dit «un beau tableau» et non «un tableau beau»), sauf si cet adjectif exprime la forme ou la couleur (on dit «un tableau noir» et non «un noir tableau»). Mais quelqu'un qui connaît bien sa langue n'a heureusement pas besoin de se rappeler tous les cas particuliers, car son oreille lui dicte immédiatement la bonne solution, qui, dans le cas présent, est évidemment de dire «une attitude positive». Ignorant qu'il l'avait empruntée à une chanteuse de variétés à la mode, j'avais été très étonné par cette expression et j'en avais conclu que notre premier ministre, dont je savais qu'il était un grand admirateur de Johnny Halliday, n'avait décidément pas d'oreille. Si je comprends mieux maintenant pourquoi il a employé cette expression, je n'en persiste pas moins à le déplorer. Il est déjà bien fâcheux qu'une chanteuse qui, me dit-on, est très écoutée par les jeunes, s'exprime en mauvais français. Mais ce qui est fâcheux dans la bouche d'une chanteuse de variétés devient consternant dans celle d'un premier ministre. On ne demande pas à un premier ministre de s'exprimer comme Bossuet ou Chateaubriand, mais on est en droit de s'attendre à ce qu'il évite de maltraiter notre langue. Parmi toutes les impropriétés que l'on entend régulièrement, celle qui revient certainement le plus souvent est l'emploi de «quelque part» employé au sens de «d'une certaine façon» ou de «pour ainsi dire». Cette impropriété est ancienne et a déjà été souvent relevée, notamment par Renaud Camus³. À tous les exemples qu'il a cités et auxquels je renvoie le lecteur, je n'en ajouterai qu'un seul, mais qui montre bien que certains semblent avoir totalement oublié le vrai sens de «quelque part». J'ai, en effet, entendu sur TF1, au journal de 20 heures, le 11 octobre 2000, l'interview d'un photographe dont les photos d'ailleurs fort réussies avaient été accrochées aux grilles du jardin du Luxembourg. Or, après nous avoir appris qu'il avait une maison de campagne proche de la forêt de Rambouillet, il a ajouté sans se rendre compte le moins du monde de l'incongruité de son propos : «Quelque part c'est là que je me ressource». Cela ne l'aurait sans doute pas gêné de dire : «C'est quelque part à cet endroit précis et nulle part ailleurs que je me ressource».

Paradoxalement, les Français, dont le vocabulaire ne cesse de se réduire, ont de plus en plus recours à des tournures inutilement longues et compliquées et remplacent de plus en plus les mots propres par des périphrases aussi ridicules que prétentieuses. Qui aurait jamais imaginé qu'un jour un metteur en scène en veine de lapalissades, voulant dire que «Shakespeare cherche à toucher tous les spectateurs», préférerait dire que «Shakespeare cherche à toucher tous les assistants qui sont en face de la scène» (France Culture 8h 30, 23 novembre 2004). Assurément cette périphrase n'a aucune chance d'entrer dans l'usage et de remplacer le mot «spectateurs». Mais sans être aussi grotesques que celle-ci, bien d'autres périphrases passablement ridicules sont maintenant d'un usage courant. Prenant souvent le TGV, je suis toujours agacé d'entendre annoncer, à chaque fois que le train entre en gare, qu'il comporte «des aménagements spéciaux pour les personnes à mobilité réduite». Non seulement on emploie trois mots («à mobilité réduite»), pour dire ce qu'on pouvait dire avec un seul, («infirmes» ou «handicapées»), mais par-dessus le marché l'expression est impropre pour beaucoup des personnes qu'elle entend désigner, lesquelles sont totalement incapables de se mouvoir et risquent donc d'avoir l'impression qu'on se paie leur figure, alors que cette périphrase est censée mieux ménager leur susceptibilité (la même remarque vaudrait pour les aveugles qu'on préfère appeler «mal voyants», alors que beaucoup d'entre eux ne voient absolument rien). Aussi ai-je suggéré à plusieurs reprises aux agents de la SNCF, mais sans résultat jusqu'ici, de parler non plus de «personnes à mobilité réduite», mais de «personnes à mobilité réduite, voire inexistante». Le jour viendra sans doute où les ivrognes ne seront plus des «ivrognes», mais des «personnes à la clairvoyance altérée et à la démarche rendue incertaine par une consommation qu'on peut juger excessive de boissons alcoolisées». Quant aux morts, aux «pauvres morts», ils deviendront sans doute des «personnes atteintes d'une cessation totale et définitive de leurs activités vitales».

Une périphrase ridicule peut d'ailleurs être associée avec une autre non moins ridicule et le résultat

³ *Répertoire des délicatesses du français contemporain* (P.O.L., 2000), pp. 330-332.

devient alors franchement grotesque. J'ai ainsi entendu, il y a peu de temps, sur FR2 au journal de 13 heures, quelqu'un évoquer les problèmes qui se posent aux «acteurs du déplacement des personnes à mobilité réduite». Je proposerais, pour ma part, d'utiliser dorénavant pour parler des brancardiers de Lourdes l'appellation suivante : «acteurs du déplacement des personnes à mobilité réduite dont on espère, sans trop y croire, que la Vierge de Lourdes leur rendra le plein usage de leurs jambes».

Le goût de faire long et compliqué quand on peut être concis et simple, amène de plus en plus souvent à utiliser une locution verbale plus ou moins alambiquée quand on aurait pu se contenter du verbe seul. plutôt que de dire qu'on «demande» quelque chose, on préfère de plus en plus souvent dire qu'on «est demandeur» de quelque chose et, pour ajouter l'incorrection à la lourdeur, on ne craint pas d'employer cette expression avec une proposition complétive. C'est ainsi que j'ai entendu un maire d'une commune menacée par la marée noire dire en parlant du maire d'une commune voisine : «Je suis demandeur qu'il nous prête les moyens qu'il aurait en trop» (France Musique, 9/11/2002, journal de 8 heures). J'ai même entendu un grand patron, membre du MEDEF, déclarer sur FR 2 : «les patrons sont demandeurs que des mesures rapides se prennent» (29/8/2002, journal de 13 heures). plutôt que de dire qu'on «partage» une opinion ou qu'on «approuve» une mesure, on croit donner plus de poids à son assentiment en disant qu'on «est positif par rapport à» cette opinion ou à cette mesure, comme en témoigne, entre autres exemples que j'ai relevés, cette déclaration à propos d'une mesure de vaccination contre la méningite «je suis vraiment positive par rapport à cette décision» (FR2, 15/1/2002, journal de 13 heures). Certains ne disent plus qu'il faut «veiller à», mais ils préfèrent dire qu'il faut «être vigilant par rapport à», comme dans cet extraordinaire échantillon de charabia entendu sur TF1 (14/7/2002, journal de 20 heures) et sur lequel je reviendrai tout à l'heure : «il faut continuer à être vigilant par rapport à est-ce qu'on peut continuer à produire des déchets dont on ne sait pas que faire». D'autres ne craignent pas, *horresco referens*, de remplacer «causer» par «être causal dans». Cela peut sembler incroyable, mais j'ai en effet entendu et qui plus est sur France-culture (22/2/2005, 9h 30) quelqu'un prononcer cette phrase : «Est-ce que c'est cela qui est causal dans l'apparition des symptômes ?»

Parmi toutes les locutions ridiculement pompeuses que j'ai entendues sur les ondes, il en est une qui me paraît promise à un très grand avenir, car elle peut s'appliquer à d'innombrables situations ou activités, pour ne pas dite à toutes, je veux parler de la locution «se vivre en situation de» dont j'ai relevé un certain nombre d'exemples. J'ai notamment entendu quelqu'un qui estimait, ce qui paraît assurément d'un bon sentiment, que les enfants handicapés devaient, eux aussi, pouvoir apprendre la musique, déclarer sur France Musique : «il faut que les enfants handicapés puissent aussi se vivre en situation d'apprentis musiciens» (13/5/2000, 8h 30). Cette locution magique permet d'ennoblir l'activité la plus banale ou la situation la plus triviale. plutôt que d'avouer que l'on aime jouer aux boules, ce qui est assurément une activité tout à fait honorable, mais moins distinguée que de jouer au bridge, on peut dire qu'on aime «se vivre en situation de joueur de boules». Quant à ceux qui ont le malheur d'être cocus, ils peuvent se consoler en se disant que cette mésaventure leur fournit l'occasion de «se vivre en situation de mari trompé». Pour rester dans le même genre de locutions, j'ai entendu dire sur FR3 (21/9/2004, 12h 30) à propos d'enfants en difficultés, que leurs problèmes sont aggravés quand ils ont «des parents qui portent eux-mêmes un vécu personnel traumatique». C'est jusqu'ici le seul emploi que je connaisse de la locution «porter un vécu». Mais qui sait ? On entendra peut-être dire, en parlant de conjoints qui se querellent sans cesse, qu'ils «portent un vécu conjugal conflictuel».

Cela dit, je ne pense pas que cette expression «ait vocation à» se répandre, pour employer une autre locution qui est elle hélas ! très employée. Alors qu'on ne devrait l'utiliser, avec beaucoup de parcimonie, que pour signifier «être appelé à» ou «être destiné à», on le fait de plus en plus souvent d'une manière tout à fait abusive, comme en témoigne cette phrase entendue sur TF 1 (20/6/2003, journal de 20 heures) : «sur le plan strictement judiciaire, les choses ont vocation à être appréciées de manière beaucoup plus calme». Dans ce cas comme dans beaucoup d'autres, il n'y a aucune raison d'employer «avoir vocation à» quand le verbe «devoir» convient parfaitement.

Mais on peut hélas ! entendre employer des expressions encore beaucoup plus alambiquées et calamiteuses, là où un verbe tout à fait courant aurait fort bien fait l'affaire. J'ai ainsi entendu sur FR2 (2 avril 2000, 12 heures 40) la phrase suivante qui m'a laissé pantois : «ce qui a été dit représentait une réalité par rapport au vécu des femmes qui se font avorter». Pour ma part, j'aurais, bien sûr, plutôt choisi de dire : «ce qui a été dit correspondait bien à ce que vivent les femmes qui se font

avorter». Assurément les gens qui s'expriment ainsi «ont des difficultés dans la relation à l'expression», pour employer une formule entendue sur France Musique (22/5/2004, 8h 40) dans la bouche de quelqu'un qui l'appliquait à d'autres sans se rendre compte qu'il était lui-même dans ce cas. Cette tournure est hélas ! devenue habituelle : de nos jours on ne dit plus qu'un enfant «a des difficultés pour lire», on préfère dire qu'il «a des difficultés dans sa relation à la lecture». Quant au bébé qui prend mal son biberon, il «a des difficultés dans sa relation à la succion».

Mais, on pourrait, bien sûr, pour de tels emplois, avoir recours à l'inusable «au niveau de» qui reste une des expressions les plus employées dans le français tel qu'on le parle hélas ! de plus en plus. L'usage abusif de cette locution qui ne devrait être employée que dans le sens de «à la hauteur de», au propre ou au figuré, et qui est régulièrement employée dans le sens de «en ce qui concerne», a déjà été souvent condamné⁴. Pourtant, loin d'être en régression, elle semble plus répandue que jamais si j'en juge par les nombreux exemples que j'ai pu relever. Le plus souvent, en outre, elle n'est pas seulement impropre, mais parfaitement inutile et n'a pour effet que d'allonger sans raison la phrase. Ainsi, à propos des gens qui sortent des restaurants à une heure du matin en parlant fort et qui font claquer les portières des voitures, j'ai entendu sur FR2 (5/12/2002, journal de 13 heures) quelqu'un dire que «ça crée une gêne au niveau de tout ce qui est tranquillité publique». Il aurait assurément été plus simple et plus élégant de dire : «ça trouble la tranquillité publique». On notera dans cet exemple, outre l'usage très contestable de «au niveau de», celui peut-être encore plus contestable de la locution «tout ce qui est» qui, comme c'est généralement le cas, ne sert ici strictement à rien : «au niveau de tout ce qui est tranquillité publique» ne dit rien de plus que «au niveau de la tranquillité publique».

Mais j'ai relevé d'autres exemples beaucoup plus ridicules encore, comme cette déclaration entendue sur FR2 (4/1/2004, journal de 13 heures) : «Nous n'irons pas plus loin au niveau de notre discours». Celui qui s'exprimait ainsi, aurait sans doute eu peur de passer pour un béotien sans vocabulaire, s'il s'était contenté de dire : «Nous n'en dirons pas plus». Quant à l'avocat qui a déclaré sur FR3 (6/5/2004) : «ma cliente a dit tout ce qu'elle savait au niveau de la connaissance qu'elle avait des faits», il était sans doute persuadé que son propos aurait eu beaucoup moins de poids s'il avait dit seulement : «Ma cliente a dit tout ce qu'elle savait». Gageons que, lorsqu'il fait ses courses, il demande aux commerçants : «Combien cela coûte-t-il au niveau du prix ?» à moins qu'il ne dise : «Combien cela coûte-t-il au niveau du prix auquel vous vendez ce produit ?» ou bien : «Combien cela coûte-t-il au niveau du prix que vous demandez à ceux de vos clients qui désirent acheter ce produit ?»

J'ai gardé pour la bonne bouche une phrase du célèbre cuisinier Georges Blanc entendu sur Odyssee (8/3/2004, 21 h 30). Il était filmé en train de préparer la sauce d'une poularde de Bresse. Après avoir remué un certain temps, il s'est arrêté en disant : «maintenant nous allons regarder au niveau du goût». Certes, cette fois-ci, la précision introduite par la locution «au niveau de» n'était pas inutile. Mais pourquoi ? sinon parce qu'il a eu l'idée parfaitement saugrenue de dire : «maintenant nous allons regarder», au lieu de dire : «maintenant nous allons goûter». Il est probable que lorsque Georges Blanc va au Louvre, il doit tirer la langue avant de dire : «maintenant on va goûter au niveau de la vue», à moins qu'il ne dise, puisque le verbe «regarder» ne semble plus avoir pour lui de sens bien déterminé : «maintenant nous allons regarder au niveau de la vue».

Pour être particulièrement employée, la locution «au niveau de» n'est pas la seule expression qui sert à introduire des précisions tout à fait inutiles. D'autres locutions peuvent remplir le même rôle comme «sur le plan de», «en matière de» ou «en termes de». C'est ainsi que j'ai entendu il y a peu de temps dans une émission de télévision quelqu'un dire que le célèbre tableau de Manet «Le joueur de fifre» était «extraordinaire sur le plan visuel». Mais, hélas ! si ridicules que puissent être ces pléonasmes prétentieux, on entend continuellement des fautes beaucoup plus inquiétantes pour l'avenir du français.

Pour terminer, je voudrais donc insister sur ce qui me paraît être la principale maladie dont souffre aujourd'hui notre langue, pour ne pas dire qu'elle est en train d'en mourir, à savoir la disparition progressive de la syntaxe. Les causes principales en sont sans doute, outre le fait que l'on étudie de moins en moins le latin, la suppression dans les écoles et dans les collèges d'un enseignement

⁴ Voir notamment Maurice Druon, *Le « Bon Français »* (éditions du Rocher, 1999), p. 17 et Renaud Camus, *op. cit.*, pp. 51-54.

véritable et méthodique de la grammaire ainsi que de la pratique de l'analyse logique. Toujours est-il qu'on entend de plus en plus souvent des phrases très mal construites, voire pas construites du tout. Une des manifestations de ce rejet de la syntaxe est l'usage de plus en plus fréquent de se passer de la préposition «de» ou des articles définis contractés pour avoir à la simple apposition. Telle publicité vous propose une crème qui «prolonge le résultat douceur de votre épilation», une autre vous annonce qu'elle a trouvé «votre solution bien-être», tandis la SNCF fait savoir qu'elle lance le «coup d'envoi de l'engagement propreté». Tout récemment sur FR 2 (2/5/2005, journal de 13 heures), j'ai entendu horrifié le maire des Baux de Provence déclarer que sa commune était «dans un état limite au niveau fonctionnement».

Dans ce massacre de la syntaxe auquel nous assistons tous les jours, certains mots jouent un rôle tout à fait primordial, comme «sur» et «comment». Ils sont d'ailleurs très souvent associés pour former avec «sur comment» une des tournures que l'on entend hélas ! le plus souvent et qui exaspère si justement Renaud Camus⁵. J'en ai relevé d'assez nombreux exemples dont celui-ci entendu sur TF1 (24/8/2003, journal de 20 heures) : «On fait de l'information sur comment accueillir la clientèle» ou celui-ci entendu sur France Musique (1/8/2003, 8h 30) : «cela m'a énormément enrichi sur comment jouer des partitions vieilles de 2 ou 3 siècles». Je citerai encore ce propos d'un intermittent du spectacle (France Musique, 4/9/2003, journal de 9 heures) : «On commence beaucoup à discuter sur comment s'organiser», dans lequel, outre le «sur comment», on ne manquera pas de goûter le «on commence beaucoup». Au lieu de «sur comment», on trouve aussi, mais un peu moins souvent, «à comment», comme dans cette phrase entendue sur France Musique (10/06/2001, 16h 45) : «On peut s'intéresser à comment c'est vraiment écrit». Pierre Boulez lui même se laisse aller à l'occasion à remployer cette formule ainsi qu'en témoigne ce propos tenu sur France Musique (concert égoïste, rediffusion 29/8/2004) : «Il faut réfléchir à comment les organiser».

Mais il y a malheureusement encore plus calamiteux que «sur comment» ou «à comment». J'ai ainsi entendu un ministre de l'environnement, M. Cochet, déclarer sur TF1 : «il faut s'interroger sur dans quel type de société nous voulons vivre» (24/9/2001, journal de 20 heures) et sur France-culture (13/10/2004, 8h 40) quelqu'un dénoncer «une société qui n'a aucune réflexion sur qu'est-ce que c'est que les inégalités». D'autres ne craignent pas d'employer «avec qu'est-ce que c'est que», comme ce metteur en scène expliquant sur France Musique (21/1/2005, 9h 45) que *Don Giovanni* était «une rencontre avec qu'est-ce que c'est que le désir». D'autres encore ne reculent pas devant «par rapport à est-ce que» comme dans l'exemple que j'ai cité plus haut : «il faut continuer à être vigilant par rapport à est-ce qu'on peut continuer à produire des déchets dont on ne sait pas que faire». Et, comme tout est devenu possible, certains trouvent tout à fait normal d'employer «autour de» avec l'infinitif comme ce journaliste qui a déclaré sur FR2 (20/4/2002, journal de 13 heures) qu'il fallait à tout prix «maintenir un service public fort autour de ne pas courir après l'audimat». Bien que je n'en ai pas relevé d'exemples, je parierais que certains emploient aussi «autour de comment» et je m'attends à ce que quelqu'un propose d'organiser un colloque sur le thème suivant : «autour de comment préserver la syntaxe».

Il faut hélas ! se rendre à l'évidence, le français que l'on entend à la radio et à la télévision, celui que parlent un nombre de plus en plus grand de nos concitoyens, à commencer souvent par ceux-là même qui par leur fonctions devraient être les premiers à défendre notre langue, ce français-là ne ressemble plus à rien. Les mots les plus impropres, les constructions les plus incorrectes, les expressions les plus incongrues, les images les plus incohérentes ne semblent plus étonner ni choquer personne. Comment pourtant ne pas sauter au plafond lorsqu'on vous apprend que «le côté pratique des produits, continue son ascension fulgurante avec, par exemple, le poulet prédécoupé» (TF1, 20/10/2002, journal de 20 heures) ? Comment, si l'on est debout, ne pas tomber sur le cul quand on vous dit que «le boom économique fut heurté de plein fouet par la récession» (*Escales*, 20 août 2002, 22 heures) ?

Je voudrais, pour terminer, citer un échantillon de charabia qui, en lui même n'est sans doute pas plus abominable que beaucoup d'autres, mais que je ne me serais jamais attendu à sortir d'une telle bouche, à savoir celle d'un évêque. Autrefois, faute d'être tous des lumières, les évêques avaient du moins une certaine culture : ils avaient notamment pratiqué le latin et s'exprimaient en conséquence dans une langue non seulement toujours correcte mais généralement assez châtiée. Les choses ont

⁵ Voir son livre *Syntaxe ou l'autre dans la langue* (P.O.L., 2004).

apparemment bien changé et Bossuet qui, il est vrai, n'avait guère le sens de l'histoire, n'avait assurément pas prévu qu'on pourrait un jour entendre sur FR2 un évêque prononcer la phrase suivante : «Est- ce que c'est le vivre ensemble des Français qui est plus en difficulté ?»
«Il faudrait agir vite. Ne pas attendre le point de non retour, l'irrécupérable état d'une langue déchue», écrit Claude Duneton à la fin de son livre, *La Mort du français* et il avertit clairement son lecteur : «la langue française a votre vie devant elle⁶». Comment ne pas l'approuver ? Mais, comment ne pas se dire, et c'est semble-t-il ce qu'il pense lui-même, qu'il est sans doute déjà trop tard ?

⁶ (Plon, 1999), p. 147.